

CHARTRE DE CONVIVIALITÉ

La personne qui entre à Mariemont Village le fait souvent suite à une perte partielle d'autonomie. Sa vie continue, mais autrement. De nouvelles relations voient le jour, entre le résident et le personnel mais aussi entre la famille et le personnel. Davantage de partenaires se côtoient et il nous semble primordial qu'une saine collaboration s'installe afin d'optimiser l'accompagnement du résident.

Pour garantir la qualité de vie du résident, de sa famille et du personnel, nous vous proposons trois pistes dans lesquelles chacun pourra s'engager à mettre tout en oeuvre, dans la limite de ses compétences et de ses responsabilités.

1. La confiance

L'arrivée du résident à Mariemont Village peut être vécue comme un bouleversement tant dans sa vie que dans celle de sa famille ; pour apprendre à se connaître, à collaborer, à savoir déléguer et surtout, pour avoir confiance, un temps d'adaptation sera souvent nécessaire.

Chaque service a élaboré un projet de vie spécifique; il faut apprendre à le connaître, à le comprendre, pour établir une confiance réciproque indispensable pour tous les gestes de la vie quotidienne comme la toilette, les soins, l'habillage, la prise des repas, les activités de loisir. Le personnel ne remplacera jamais la famille et son affection, mais il deviendra complémentaire dans ce nouveau cadre de vie.

Travaillons ensemble et non en opposition.

2. La bienséance

Une communication correcte, respectueuse, appropriée et périodique sera à la base de l'accompagnement. Chaque partenaire doit être reconnu, doit jouer son rôle, doit reconnaître ses limites et celles des autres. Aucun système n'est parfait mais toute situation est perfectible. Des erreurs ou des conflits peuvent survenir mais plutôt que de verser dans l'agressivité, réfléchissons et trouvons une solution avec sérénité.

Restons « zen », le professionnalisme du personnel en sortira renforcé, de même que les relations privilégiées de la famille avec le résident.

3. Le respect du cadre

Une vie en communauté présente cependant des contraintes, notamment d'horaire ou d'intimité.

Merci de respecter :

- les heures de visites
- l'intimité du résident pendant sa toilette ou les soins
- la confidentialité du rapport infirmier ou du dossier médical
- les lieux de vie, les équipements et le mobilier.

Chaque résident est une personne unique et parfois à risque ; merci de ne pas intervenir dans sa gestion sans l'avis du personnel.

Merci de continuer à entourer votre parent, sa qualité de vie en dépend.

Gardons à l'esprit confiance, bienséance et respect entre le résident, sa famille et le personnel.

Dr. S. THIELEMANS,
Médecin Coordinateur.

E. BEHETS WYDEMANS,
Directeur Général.



**MAIS ON NE SE MANQUE
JAMAIS DE RESPECT!**

